



## COMPTE-RENDU RÉUNION PLÉNIÈRE CHSCT HÉRAULT DU 13 AVRIL 2018

---

Vos représentants SOLIDAIRES siégeant ce jour :

- Sonia JOUCLA (titulaire – CFP Montpellier 1 – 04.67.61.81.14)
- Nicolas GOU (titulaire – SRE Douane)
- Bouchra ZAKI (suppléante avec voie délibérative – CFP Montpellier 1 Relations publiques)
- Marie TORRES (convoquée en tant qu'experte – Équipe de renfort)
- Guillaume ROUSSEL (convoqué en tant qu'expert – Trésorerie de Gignac)

Le secrétaire du CHSCT lit la déclaration liminaire présentée par les 3 OS (voir en annexe).

### 1 – Approbation du procès-verbal des séances du 14 décembre 2017 et du 25 janvier et 9 février 2018 (pour avis)

Vote POUR les 3 PV après prise en compte des modifications transmises par Solidaires antérieurement.

### 2 – Présentation de la note d'orientation 2018 (pour information)

Une mise à jour du guide amiante est en cours de réalisation. Une présentation sera faite dès possible par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail. Il préconise le développement des visites de la délégation du CHSCT.

### 3 – Installation du CSRH de Montpellier sur le site de l'INSEE (pour information)

Solidaires Finances déplore la communication tardive de la direction sur le sujet du déménagement du CSRH (une des 10 plates-formes en France qui prendra en charge une partie des missions RH des départements). En effet, le début des travaux était prévu pour le 3 avril, sans avis préalable du CHSCT. D'autre part, d'après l'annexe 1 de la note d'orientation 2018, les plans existants et projetés doivent être présentés en CHSCT, or, nous n'avons été destinataires que du plan projeté.

Solidaires Finances rappelle que d'après le plan fourni, la norme de surface par agent n'est pas respectée alors que des surfaces qualifiées excédentaires apparaissent sur le plan et resteront inoccupées pour respecter le ratio budgétaire.

Monsieur PIERRE répond que s'agissant d'un chantier sous maîtrise d'ouvrage de la centrale, il est géré au niveau national.

Solidaires regrette également le manque de documentation : aucune étude d'impact n'a été fournie dans les documents, ni aucun avis de l'Inspecteur Santé et Sécurité Travail.

L'ISST indique le manque de dialogue avéré sur ce sujet. Un représentant de la direction générale devrait être présent à ce CHSCT. Il demande au Président de convoquer une personne de la Direction Générale. Solidaires Finances demande la transmission du cahier des charges qui détermine la nature du travail exercé et, de fait, l'attribution du nombre de m<sup>2</sup> par agents (15m<sup>2</sup> nécessaires si locutions verbales importantes, or 9m<sup>2</sup> sur le plan). Une amélioration de l'ambiance acoustique thermique et lumineuse du service est proposée par l'ISST. Solidaires Finances regrette que la présentation pour avis n'intervienne qu'au mois de juin.

#### 4 – Modification de l’implantation de certains services sur le site de CHAPTAL (pour information)

Solidaires Finances déplore la communication tardive de la direction sur les travaux de réaménagement de Chaptal. En effet, le début des travaux est prévu pour le 16 avril. Le réaménagement des surfaces est réalisé en vue d’une meilleure installation du Pôle Recouvrement Spécialisé, Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine et de la Brigade Nationale d’Intervention Cadastre. Les plans existants et projetés doivent être communiqués au CHSCT, or, nous n’avons pas eu le plan existant. Ainsi, aucun comparatif n’est possible quant-aux surfaces allouées à chaque service. Un effort sera fait sur la sécurité incendie (déplacement des armoires et mopieurs situés dans les espaces de circulation). Les locaux syndicaux et sociaux seront regroupés sur le même étage. Il ne s’agit pas de gros travaux en dehors du troisième étage pour lequel le câblage électrique et informatique doit être repris. La réinstallation des services se fera avec le mobilier existant fin juin 2018.

#### 5 – Trésorerie de Lamalou les Bains : demande d’information et proposition d’une visite de la délégation du CHSCT 34

Dans le cadre de l’ASR2017, le service a connu une fusion compliquée. Le médecin de prévention s’est rendu sur place le 10 avril 2018, alerté par le nombre significatif de demandes de visites. Laurent GOMEZ, expert FO, signale des collègues en souffrance et un renfort d’EDR malheureusement insuffisant. Monsieur PIERRE indique que la direction a été avertie sur le plan métier et sur le plan des conditions de vie au travail.

L’assistante sociale s’était rendue sur place en mars 2017. Elle a proposé à monsieur Pierre de réaliser une médiation sociale. La direction préfère saisir la cellule nationale de médiation sociale. Un accord de principe a été reçu : l’intervention interviendra au second trimestre 2018.

Dans l’attente, les organisations syndicales proposent la visite d’une délégation du CHSCT, en désaccord avec la direction. Suite à une interruption de séance, les OS ont voté pour la visite de la délégation. L’ISST rappelle l’article 52 du décret de 1982 qui prévoit la composition des délégations : elle doit comporter des membres des OS et un membre de la direction.

Le secrétaire du CHSCT communiquera la date et la composition de la délégation dans les plus brefs délais.

#### 6 – ASR 2019 : Constitution des délégations

Solidaires Finances demande des éléments sur le contenu de l’ASR 2019, aucun document n’ayant été fourni au CHSCT. Monsieur PIERRE précise que **l’ASR n’est pas encore validé par la centrale (il est donc encore temps pour les agents concernés de bouger !)**. Il énonce les changements prévus au 01/01/2019 :

- Fusion des SIP Béziers et Biterrois ;
- Fusion des SPF de Béziers ;
- Fermeture de la trésorerie de Pézenas : Transfert de compétences SPL vers la trésorerie d’Agde et Murviel-les-Béziers.
- SIPE de Pézenas scindé en 2 entités de plein exercice : 1 SIP et 1 SIE. Chaque entité récupère la totalité de l’assiette et du recouvrement de son ressort en provenance de la trésorerie d’Agde, du SIP Biterrois et du SIE Grand Béziers ;
- Spécialisation SPL d’Agde : transfert du recouvrement impôt vers le SIP Pézenas ;
- SIP-E de Saint Pons devient un SIP et le SIE part sur le SIE de Grand Béziers ; relogement de la trésorerie envisagé.
- Fermeture de la trésorerie de Sérignan : Transfert de compétences SPL vers la trésorerie de Béziers Municipale et de Capetang
- Fermeture de la trésorerie de Ganges : Transfert de compétences SPL vers la trésorerie des Matelles.

Lors du dernier groupe de travail national sur les nouvelles règles de mutation, la direction générale a confirmé la suppression du maintien à résidence. Dans ces conditions, les collègues dont les postes seront supprimés devraient, en théorie, suivre leur mission (point à confirmer).

Les OS estiment que les visites de la délégation seraient prématurées pour le moment, le ministère n'ayant pas validé l'ASR2019. **Notre lutte peut encore faire changer les choses !**

La direction a montré des faiblesses sur la préparation du déménagement des agents à court terme. Les OS remettent la pétition des agents du futur SIE de Pézenas à Monsieur PIERRE : il est prévu d'installer ces agents au sein de l'ancienne trésorerie, connue pour son insalubrité. La municipalité de Pézenas devrait faire un effort financier pour permettre le réaménagement de l'ancienne trésorerie afin de conserver le service public sur sa commune. Une visite est prévue sur place mardi 17 avril. La direction envisage un relogement du SIP et du SIE dans des locaux neufs à long terme.

### 7 – DUERP/PAP 2018 de la DI et de la DR Douanes de Montpellier et de l'INSEE (pour avis)

INSEE : Le PAP 2016/2017 présentée par l'assistante de prévention a été validé par l'ensemble des OS. Seuls des problèmes d'hygiène des locaux, les risques routiers, quelques risques psychosociaux et le déménagement lié à l'installation du CSRH ressortent dans le DUERP.

DOUANE : La déclaration de l'ensemble des OS a été lue en début de séance. Suite à celle-ci, l'ensemble des OS demande le report de ce point lors d'un prochain CHSCT.

M. BRIVET ne partage pas l'analyse faite par les OS sur le DUERP. Il refuse de prendre en compte les demandes de modifications présentées. Le Plan Annuel de Prévention est donc nécessairement inadapté aux risques réellement encourus par les agents. Les OS votent contre à l'unanimité.

### 8 – Bilan du DUERP/PAP 2017 de la DDFIP

Une part importante du Plan Annuel de Prévention a été financé par le CHSCT (58 %), le reste sur crédits directionnels.

### 9 – Proposition d'actions et travaux pour 2018 : Nature et montant (pour avis)

Pour cette année, le budget du CHSCT s'élève à 117,50€ par agent. Nous avons engagé environ la moitié du budget sur les travaux validés ci-dessous.

INSEE : Le CHSCT prendra en charge les contrôles légionelle, une table élévatrice avec supports moniteurs et des escabeaux sécurisés en remplacement des pieds d'éléphants.

DOUANE : Des escabeaux sécurisés seront achetés en remplacement des pieds d'éléphants. L'éclairage extérieur à Nîmes (entrée et garage), des casques de chantier pour les services viticulture, des tapis de souris ergonomique, des lampes de bureaux, des vestes pour les agents réalisant des contrôles au bureau de Sète et les contrôles réglementaires légionellose et sécurité seront pris en charge par le CHSCT.

Les stages de conduite rapide seront mis en place à la demande des agents. Ils concerneront en priorité les agents des BSI de Nîmes et Montpellier et de la BSE de Sète. Aucune formation de ce type n'est actuellement assurée par l'administration.

DDFiP : La climatisation sur les sites de Béziers Verdier et de Lunel ainsi que la régulation de chauffage sur le site de Montmorency sont prises en charge, après négociation des OS, en cofinancement (CHSCT et crédits directionnels).

La lumière extérieure porte de sortie des agents à Agde a également été validée par le CHSCT.

Nous financerons les évac-chairs (chaise d'évacuation pour les personnes handicapées) sur les sites de Montmorency, Chaptal et le Millénaire ainsi que la formation correspondante. La direction prendra en charge la maintenance.

Le CHSCT financera l'aménagement d'un chemin de fuite pour les box E et H à l'accueil du SIP de Sète, des bras d'écran pour les caissiers du département et un interphone pour le guichet de la trésorerie Hérault Amendes. Des escabeaux sécurisés seront achetés en remplacement des pieds d'éléphants. Les vérifications de légionelle et de sécurité seront également prises en charge par le CHSCT.

Suite à un retour négatif de certains agents sur le confort des derniers fauteuils achetés par la direction, la décision d'en commander de nouveaux est reportée. Philippe HAUDRY fera un point auprès des agents en ayant bénéficié.

Le CHSCT a refusé de nombreuses propositions de travaux s'agissant d'entretien et de maintenance relevant du budget de l'administration.

### 10 – Mise en place d'une convention avec un psychologue du travail (pour avis)

Solidaires Finances attend le compte-rendu de l'entretien avec les candidats par les médecins de prévention pour prendre une décision. Les médecins étant absents cet après-midi, le vote de ce point est reporté au prochain CHSCT.

### 11 – Plan de formation 2018 (pour information)

Le CHSCT a validé la mise en place des formations suivantes : évacuation/extincteurs, habilitation électrique, prévention risques routiers, sauveteur secouriste du travail, forum théâtre sur le thème de l'accueil et gestion de l'agressivité.

### 12 – Questions diverses

#### DOUANE :

– Gilets pare-balles : Monsieur BRIVET précise qu'à ce jour, la direction dispose de 101 gilets dont 67 de type GK et 34 de type VERSEIDAG. 47 sont antérieurs à l'année 2006. Les autres sont beaucoup plus récents. La DG a confirmé que le rapport du CREL (laboratoire) ne concerne que les COMODITEX. Il a été décidé que, quel que soit l'âge de ces gilets, ils devaient tous être remplacés. À ce jour, il n'y en a aucun dans la direction. Les autres gilets ne relèvent pas de la politique de renouvellement, il n'y a pas de critère de temps pour un renouvellement. L'usure de ces gilets va être évaluée par l'officier de tir qui en demandera éventuellement le renouvellement.

– MMA : Suite à la demande de Solidaires Finances, une visite de la délégation du CHSCT sur le site de Montpellier Aéroport est confirmée par Monsieur BRIVET. L'ISST fera une évaluation de l'amélioration des aubettes. Monsieur BRIVET donne son accord pour la visite de site et propose que cela se fasse sur la deuxième quinzaine de mai. Les participants côté OS seront Monsieur GOU (SF), Monsieur ARENALES (CGT) et Monsieur CASSAN (FO).

#### DDFiP :

– Hérault Amendes : Les 2 options immobilières connues sont toujours en cours d'étude par la division immobilière. Différents éléments devraient être communiqués la semaine du 16 avril. Le distributeur de tickets et la gâche à distance demandés lors du précédent CHSCT ont été installés.

Au titre du premier semestre, les prochains CHSCT auront lieu le jeudi 17 mai et le jeudi 14 juin. N'hésitez pas à faire remonter à vos représentants toute demande concernant vos conditions de travail.

---

*Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux du CHSCT de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.*

Solidairement.  
Vos représentants.